PRO NOVIODUNO

NYON Hier Aujourd'hui Demain

BULLETIN No 1
Juin 1984

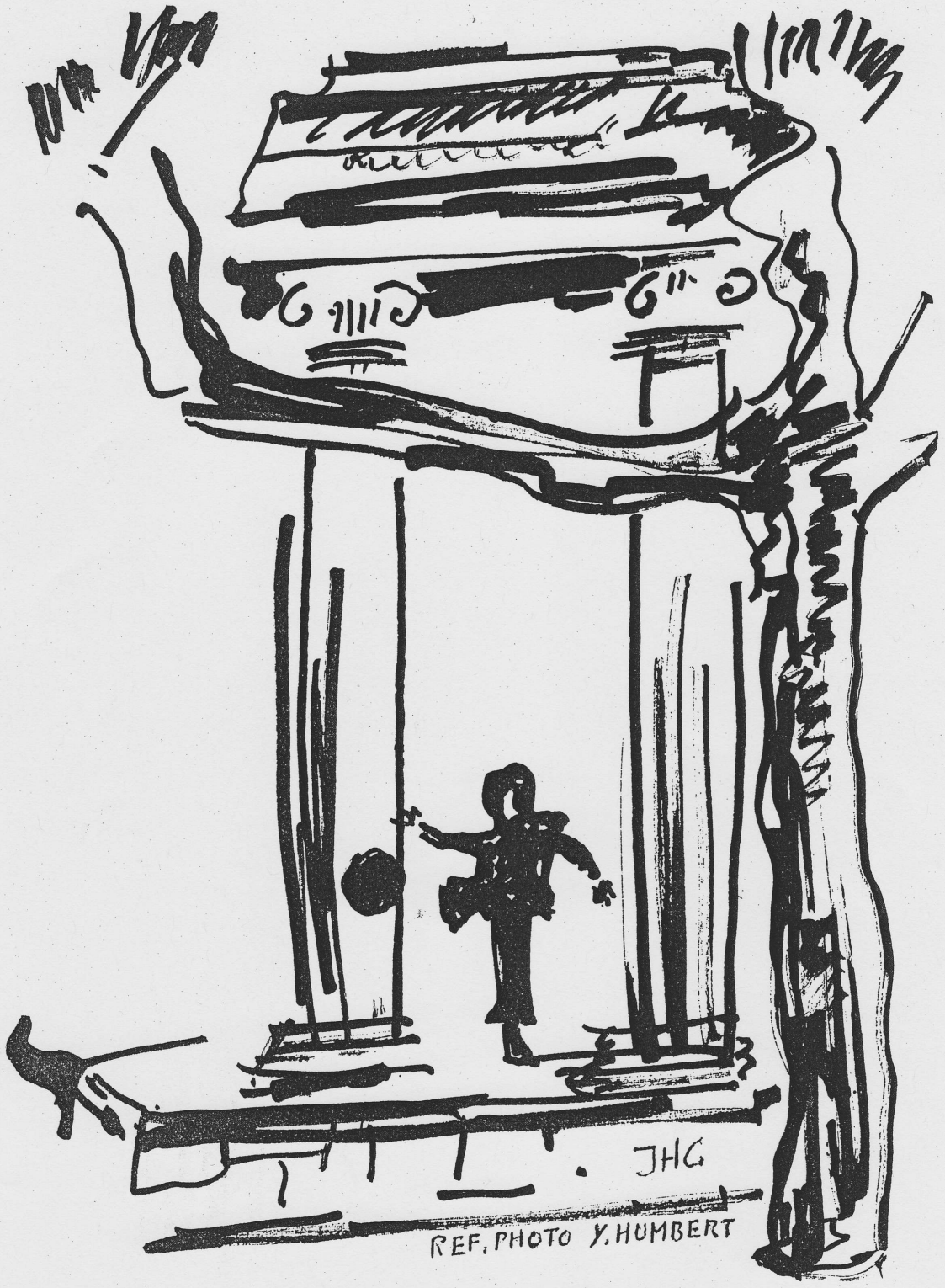

Pour un dialogue

PRO NOVIODUNO a senti le besoin de se donner une nouvelle tribune afin de poursuivre d'une manière plus directe ses actions de défense du patrimoine nyonnais. Ce bulletin s'adresse aux membres de l'association, mais aussi aux pouvoirs publics, aux personnalités politiques, aux institutions ou associations que nos buts concernent. Enfin, il est destiné à tous les Nyonnais qui aiment leur ville et pensent qu'on peut conjuguer le passé et le présent en un avenir harmonieux.

PRO NOVIODUNO n'est pas anti-ceci ou anti-cela. Elle est avant tout à la recherche d'un équilibre entre la conservation et le renouveau. Elle veut mettre en valeur des vestiges dignes de l'être par leur intérêt culturel ou esthétique et souhaite favoriser la créativité, l'innovation au service d'une certaine qualité de la vie. Car le patrimoine n'est pas figé ou limité aux temps anciens. Chaque décennie y apporte une nouvelle pierre, chaque époque ses génies. C'est pourquoi Pro Novioduno reste attentive au devenir de la cité, afin d'éviter d'une part l'altération de la vieille ville et d'encourager d'autre part un développement mesuré et adapté aux besoins de la région.

En vingt ans, la paisible ville de Nyon est devenue un véritable pôle d'attraction entre Lausanne et Genève, à la fois dortoir, centre d'achats prisé et lieu de tourisme apprécié. Les secteurs du logement, du commerce et de l'industrie représentent la manne des nouveaux bâtisseurs. Il ne s'agit plus de construire un immeuble parci par-là, mais des quartiers entiers qui modifient profondément la structure urbaine, déplacent des activités traditionnelles, influencent les circulations et transforment finalement jusqu'à la mentalité des habitants.

Dans ce contexte où tout va si vite là où on aimerait prendre le temps de la réflexion, où tout va si lentement là où on aimerait que les choses progressent, Pro Novioduno estime qu'elle peut jouer un rôle à la fois critique et constructif auprès des instances communales. Pour cela, elle a besoin d'un dialogue permanent.

Ce bulletin va dans ce sens.

PRO NOVIODUNO S'INTERROGE

Dans l'éditorial de notre bulletin de 1970, notre Président le Dr Bernard Glasson mettait déjà le doigt sur notre point sensible en titrant: Pouvoirs publics et initiative privée. Il y était dit entre autres: "il est temps que nos autorités se rendent compte qu' elles ont une mission culturelle à remplir et qu'elles doivent tout mettre en oeuvre pour aider les citoyens dévoués et capables d'initiatives". C'était il y a quatorze ans. Etait-ce beaucoup espérer pour nos relations officielles sur le plan local? oui, bien sûr, si nous nous reportons aux lettres que Pro Novioduno a reçues de la Municipalité en réponse à nos interventions récentes sur le plan de l'urbanisme.

Et pourtant, au moment où notre association voit arriver de nouvelles forces dans ses rangs, nous devrions pouvoir répondre à certaines questions des jeunes, par exemple: quelles sont les lignes directrices de l'urbanisme à Nyon et qu'est-ce qui détermine que tel bâtiment public sera construit dans cet endroit plutôt qu'ailleurs? Pourquoi l'immeuble destiné au troisième âge se ferait-il sans espace vert devant l'entrée du centre de la Combe? Concernant le réseau routier, pourquoi faut-il que les principaux carrefours soient construits et reconstruits deux ou trois fois pour qu'ils deviennent définitifs?

Lors de votations on déplore l'abstentionnisme des citoyens. Mais alors, donnons-leur les encouragements qu'ils méritent lorsqu'ils s'intéressent à la chose publique.

C'est le rôle largement dévolu aux autorités de notre ville.

PARKING CENTRE-VILLE

De l'opposition au débat public

En avril 1984, la Municipalité de Nyon a soumis à l'enquête publique un projet de parking souterrain Centre-ville situé sous la Promenade du Jura, qui serait creusé dans le talus de la vieille ville. Lié à la démolition de trois immeubles de la Promenade, projet qui avait déjà suscité l'opposition de Pro Novioduno en juin 1982, ce parking, dont le coût total est estimé à 10,5 millions de francs, comprendra 320 places réparties sur six niveaux, avec accès (entrée et sortie) par la rue de la Combe.

Dès la mise à l'enquête de ce projet, Pro Novioduno est entrée en action sur divers plans. Après avoir demandé, dans un premier temps, une prolongation de l'enquête, notre comité a fait opposition aux deux projets, soit à l'implantation du parking dans ce

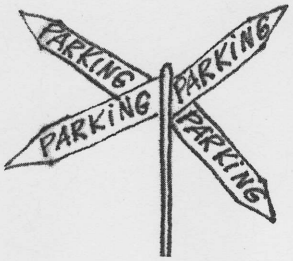

secteur et à la démolition des immeubles de la Promenade du Jura. Enfin, Pro Novioduno a estimé que l'opinion publique devait disposer de renseignements plus complets sur l'ensemble de la politique des circulations et des parkings établie par les autorités communales. C'est pourquoi, elle prévoit d'organiser le 27 septembre 1984 un grand débat public sur cette question qui touche tous les citoyens préoccupés par l'avenir de leur ville.

Les arguments

Pro Novioduno n'est pas systématiquement opposée à tout projet de parking souterrain, mais ici, elle conteste l'emplacement choisi et regrette notamment que la Municipalité ait préféré cette solution au détriment d'un plan qu'elle avait établi et qui donnait la priorité à la réalisation d'autres parkings:

Bel-Air (déjà réalisé)
le silo de la rue des Marchandises (en voie de réalisation)
la Place Pertems (souterrain) et enfin à
la Combe.

Les parkings de Rive demanderaient également à être étudiés. Tout au plus en a-t-on parlé lors de l'étude du noeud de circulation du Cordon.

Texte de l'opposition au parking Centre-ville adressé à la commune par Pro Novioduno

1) Dans ce secteur ouest de la ville se trouve déjà un parking important, celui de la Combe, de 400 places, lequel va être agrandi prochainement d'environ 200 places, selon le plan de quartier. La Combe et Centre-ville auraient une voie commune inadmissible au carrefour de l'avenue Reverdil où l'on compterait au minimum 5000 passages journaliers de véhicules devant s'intégrer au trafic de cette artère. Le parking de la Combe suffit amplement pour ce secteur ouest de la ville.

2) Concernant l'entrée nord du projet, nous ne comprenons pas que l'on ait pu envisager, de sang-froid, une telle traversée de ville, aussi dangereuse qu'inopportune, par la rue de Pertems, coupant la rue de la Gare à travers la Place St-Martin, pour ensuite plonger dans la rue de la Combe, devenue piétonnière en partie. D'autre part, un aménagement piétonnier cohérent de la rue de la Gare en serait définitivement compromis.

3) L'accès et la sortie du parking se feraient sur deux voies de circulation devant les nouveaux immeubles n° 21 et 23 de la rue de la Combe. Toutefois ces immeubles ont été autorisés à avoir 12 garages privés s'ouvrant directement sur la rue. Les accès et sorties de ces boxes couperaient donc les files de voitures en circulation ou en attente. C'est inimaginable !

4) Nous nous sommes déjà opposés en 1982 à la démolition des trois immeubles de la Promenade du Jura, prélude indispensable à la conception du parking. Dans l'essentiel, nous maintenons les arguments de notre lettre de 1982 :

"Nous avons pris connaissance avec intérêt de votre nouveau RPCN et notamment l'article 17 mettant de grandes restrictions aux possibilités de démolir dans l'ancienne ville.

Il nous apparaît que les bâtiments de la Promenade du Jura,

sans être d'une grande qualité architecturale, s'intègrent parfaitement au site de la vieille ville et particulièrement à la couronne médiévale du bourg.

C'est pour cette raison que nous nous étonnons que votre Autorité ouvre la voie à la première dérogation de l'art. 17. Ne serait-il pas préférable d'envisager une restauration plus douce avec d'éventuelles surélévations ?

Il nous semble qu'en l'espèce la Municipalité devrait au contraire montrer l'exemple en maintenant les bâtiments existants et non chercher un coefficient d'utilisation maximum, voire un rendement idéal comme le ferait un promoteur non soucieux de notre patrimoine.

De plus, un investissement moins important est susceptible de mettre à disposition des logements à des prix raisonnables. "

5) Pour les Nyonnais, un parking sous Pertems représente la solution n° 1. Nous admettons toutefois qu'il soit judicieux d'attendre le résultat du parking-silo dans ce secteur nord. Ces constructions "Les Marchandises" et agrandissement de "La Combe" donneront déjà la possibilité de créer de nouvelles zones piétonnes. D'autre part, il ne faut pas remplacer la situation de pénurie par une pléthore de parkings qui ne manquerait pas de se produire avec l'ouverture simultanée de trois équipements de parkings importants de près de 900 places, soit "Les Marchandises" (déjà en chantier), la suite de la Combe (imminente) et ce Centre-ville contesté, alors que Pertems n'est pas saturé et que les Ruettes demeure presque inoccupé.

6) Relevons que tous les parkings situés au centre ville créent de graves nuisances de pollution et de bruit. Celui-ci ne peut y faire exception: la rue de la Gare ainsi que le haut du chemin de Crève-Coeur perdraient définitivement leur calme naturel et souffriraient d'une concentration de gaz d'échappement.

Une table ronde

Parallèlement, par une lettre ouverte à la Municipalité, Pro Novioduno demandait que soit organisée une table ronde afin que les Nyonnais soient plus amplement renseignés sur "l'ensemble des différentes solutions de parkings envisagées pour notre ville et qui font partie intégrante d'un plan de circulation" - ce dernier malheureusement ignoré par la plupart des gens. La construction d'un grand parking dans le site historique de la vieille ville est un sujet d'une telle importance pour l'avenir de Nyon qu'elle ne peut dépendre d'une décision précipitée et mérite un large échange de vues.

La Municipalité, qui estime avoir tout fait pour informer la population, a refusé d'organiser elle-même ce débat, en précisant toutefois que MM M. Campiche, municipal et E. Berta, urbaniste, seraient prêts éventuellement à y participer. Pro Novioduno a pris la balle au bond et a décidé d'assumer la mise sur pied de cette table ronde qui réunira cet automne des représentants de la commune, des invités et, nous l'espérons, un public très nombreux, sous la conduite du journaliste Gaston Nicole.

Le but de Pro Novioduno est d'obtenir une information complète, non seulement sur les parkings du Centre-ville, mais sur l'ensemble des projets liés à la circulation et aux zones piétonnes, envisagés à plus ou moins long terme. Par ailleurs, ce débat permettra à toutes les opinions de s'exprimer et à chaque citoyen d'obtenir les renseignements qu'il désire.

Nous vous invitons donc vivement à participer à cette rencontre fixée au jeudi 27 septembre 1984.

RENCONTRE AVEC LA MUNICIPALITÉ

Le 23 octobre dernier, le comité de Pro Novioduno était reçu par la Municipalité au complet pour lui soumettre les divers objets qui nous préoccupent. L'entretien était basé sur les thèmes suivants:

Les espaces verts de notre ville

De simples talus herbeux deviennent des pépinières universelles au point de ne plus s'y reconnaître. Ailleurs, c'est la disparition sans retour d'arbres d'ornement. Nous demandions qu' une commission verte soit constituée avec notre participation. Réponse: pas de commission. Mais nous serons invités par la Municipalité à donner notre avis "lorsqu'il s'agira d'aménagements en relation avec les monuments historiques." Ce n'est pas ce que l'on demandait et nous attendons sa convocation ...

Les espaces verts ...

Pour un contrôle des croissances ?

Les zones piétonnières

Nos autorités entendent lier les zones piétonnes aux problèmes de circulation, même si d'évidence notre demande n'a aucune relation avec de nouvelles places de stationnement. Précisons que la prochaine étape que nous demandions concernait la place du Marché et la rue de la Gare, de la Morâche à la Place St-Martin, où le parcage est interdit. Quant à la douzaine de voitures insolites qui viennent stationner sur la place du Marché, nous savons tous que leurs places sont disponibles à Pertems. De plus, cette étape piétonne, contrairement à Bel-Air, se ferait virtuellement sans frais. Là, on constate une nette divergence de vue. Il faut d'abord, nous dit-on, créer des parkings souterrains avant toute nouvelle zone piétonne.

Restaurations

Pour le château, Pro Novioduno a suggéré la création d'une fondation. Notre proposition a été considérée comme intéressante et justifiant une réflexion dont nous attendons encore le résultat.

Quant aux restaurations diverses que nous proposions, on nous dit que certaines d'entre elles sont à l'étude et nous pensons que d'autres ne sont pas sur le point de se réaliser !

Autre proposition: la création de la Promenade du Cossy dont nous offrions l'étude technique. La Municipalité estime que cet objet est lié au problème de création du futur carrefour au bas du chemin de Clémenty. A l'encontre de cet argument, nous pensons que cette promenade peut s'étudier indépendamment et même être aménagée incessamment le plus simplement possible sur les quelque 450 m de son parcours dont l'assise est déjà du domaine public. La jonction à la route de Genève serait ensuite intégrée sans problème.

Disons encore que durant les derniers mois, deux de nos interventions auprès de l'Administration municipale ont été vouées à l'échec. La première, lors de la mise à l'enquête du plan des zones: Nous estimions en effet que dans l'optique de l'animation de l'ancienne ville, il fallait prévoir de réserver une partie des reconstructions pour l'habitation. Mais la Municipalité maintient les droits acquis. Il ne nous reste plus qu'à déplorer que maintenant une parcelle non construite dans cette zone pourra recevoir un bâtiment destiné intégralement à des bureaux.

Récemment, lors de l'enquête pour le complexe de Pertems - rue des Marchandises, nous avons demandé qu'un complément d'étude soit fourni pour l'appréciation de l'esthétique des façades. Une réponse négative de la Municipalité est venue nous rappeler qu'elle est "seule juge de l'aspect esthétique d'un projet de construction, conseillée par la commission d'urbanisme" : ce qui, à notre avis, n'exclut pas de pouvoir être entendu soit par la Municipalité, soit éventuellement en commission d'urbanisme.

De toute manière, nous pensons que des contacts directs sur des objets précis sont utiles et à renouveler, même si l'accord ne se réalise pas en tous points.

Roue à aubes du "Général Dufour" Enseigne elle sera ...

En juillet 1977, après un téléphone de la Compagnie générale de navigation, Pro Novioduno décidait de sauver de la démolition un témoin exceptionnel de la technologie du 19me siècle: la roue à aubes du "Général Dufour", qui fut l'un des fleurons de la flotte du Léman. Ce navire à vapeur, construit par Sulzer frères en 1905 et qui mesurait 60 m de longueur et 7,20 m de largeur, pouvait transporter 1100 passagers. Grâce à une puissance de 1100 chevaux, il pouvait atteindre une vitesse de 28,5 km à l'heure. En faisant l'acquisition de l'une de ses roues, qui pèse à elle seule environ 9 tonnes, Pro Novioduno pensait tenir une belle enseigne pour le Musée du Léman.

Hélas, quelques citoyens navigateurs, dont le Président du Conseil communal de l'époque, ne voulaient pas de ce vestige encombrant, ni comme enseigne, ni comme sculpture, ni même comme cadeau. Tristement échouée sur la grande jetée, à l'ombre de la station d'épuration, la roue attendait qu'on veuille bien décider de son sort.

En 1984 enfin, le miracle eut lieu. Un musée national a bien voulu reconnaître sa valeur. Le Musée des transports de Lucerne lui offrait une place de choix à l'entrée de son nouveau pavillon de la navigation. Retrouvant la vocation que lui avait destinée Pro Novioduno, enseigne elle sera... dans un cadre qui mettra en évidence à la fois son aspect technique, historique et esthétique.

Une consolation pour les Nyonnais qui ont vu partir la roue avec regret: une plaquette indiquera aux visiteurs du musée par qui cet objet a été offert.

En somme, si Pro Novioduno a échoué sur le plan local, elle a gagné sur le plan national, puisque ce don est une contribution importante de la Suisse romande à un musée alémanique de réputation internationale.

Séchez vos larmes, la roue tourne...

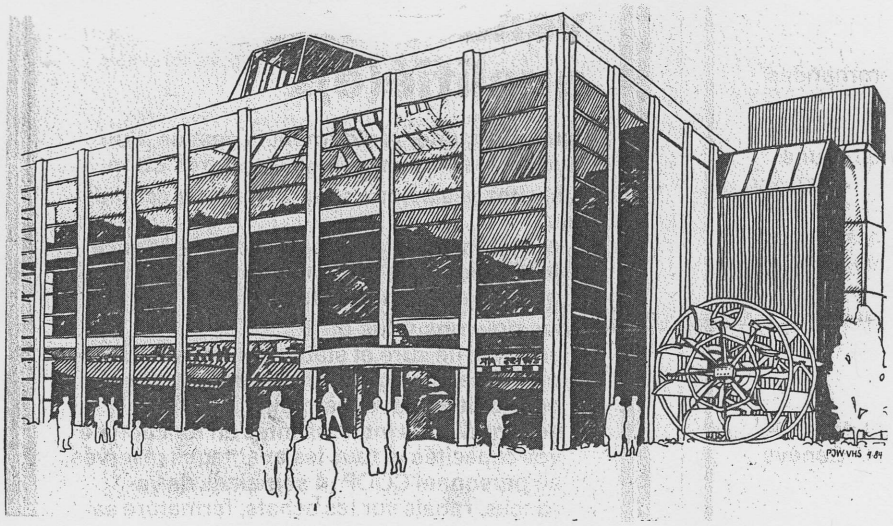

Le supplice de la roue

(à aubes)

Elle était là, pensive
sur la rive,
quand le monarque
lança son ultime remarque :
"La roue fera des galipettes - sic -
chez Ludovic -
A la ferraille
ces viles entrailles."
Alors de Lucerne rugit le Lion
qui la sauva de la démolition.
Le Musée des transports
aura donc été le plus fort.

Moralité et suprême rouerie :
Entre Alémaniques et Nyon
la roue sera le trait d'union.

L'enroué de service

Coup de théâtre

Pro Novioduno voulait en avoir le coeur net. Pour mener l'enquête, elle a fait appel à un fin limier, l'archéologue Philippe Bridel. Objet de la recherche ? Le fantômatique théâtre romain de la Colonia Julia Equestris. Endroit suspect ? La propriété du Dr Gubler, dont la forme en cuvette était un indice de départ.

Soutenu par M. Denis Weidmann, archéologue cantonal, qui souhaitait faire la lumière définitive sur cette affaire, le comité a demandé à M. Bridel d'effectuer quelques sondages et prélèvements. Les fouilles, faites par les services communaux en 1983, avec l'accord de la famille Gubler, que nous tenons à remercier, portaient tous nos espoirs.

Hélas, trois fois hélas, pas le moindre petit caillou romain n'est apparu sous les coups de pioches ! Le rapport de M. Bridel est formel: résultats négatifs, le théâtre ne se trouve pas dans les parages.

Pour faire des bulles

Le Musée du Léman se prépare à faire des bulles. Mais son projet de créer trois grands aquariums pour les poissons d'eau douce a encore besoin d'un petit coup de pouce financier. Grâce au don de 150'000 francs de la Loterie romande et aux 25'000 francs récoltés par souscription, une partie de la somme nécessaire est réunie. Mais l'AMN a encore besoin d'un montant assez important.

De son côté, Pro Novioduno envisage de prendre à sa charge une partie de la documentation ou les frais de réalisation d'une affiche.

Bravo !

Une bonne nouvelle pour ceux qui aiment les fontaines, véritables joyaux de la vieille ville. En effet, la fontaine Bel-Air, qui est actuellement masquée par les feuillages et les stands qui sont érigés périodiquement à l'angle de la rue de la Gare et de la Promenade du Jura, va retrouver son emplacement d'origine, sur la Place Bel-Air. Pour une fois, Pro Novioduno a été devancée par la Commune qui a la ferme intention de revaloriser cette fontaine du 18me siècle.

Une initiative que nous saluons avec plaisir.

Image brouillée

Il est une forêt qui n'est pas menacée de pollution... C'est celle des antennes TV qui poussent anarchiquement sur les vieux toits du quartier de Rive. Vu à travers une lucarne, à hauteur de nez, le paysage devient franchement surréaliste: il y en a de toutes les tailles orientées aux quatre points cardinaux, agrippées aux cheminées, arrimées aux chêneaux ou encore clouées à l'extrémité d'une planche qui sort d'une fenêtre !

Pourtant, cette jungle métallique pourrait disparaître si, peu à peu, le quartier était doté de câbles permettant l'installation d'une antenne collective. Pourquoi ne poserait-on pas le fil salvateur dans chaque tranchée ouverte à Rive ?

A long terme, tout le monde y gagnerait, à commencer par les téléspectateurs.

On cherche... costumière

Rappelez-vous les magnifiques costumes du cortège du bimillénaire de la ville de Nyon en 1958. Que sont-ils devenus ?

Pendant plusieurs années, Mme A. Pérusset en a assuré la conservation. Malheureusement, elle ne pourra plus assumer cette tâche. Nous cherchons donc une bonne âme pour reprendre le flambeau et entretenir ces costumes.

Toute personne intéressée peut s'adresser à notre secrétaire Mme G. Butschi, tél. 61 61 25 (heures des repas). Merci.

Un don de Pro Novioduno

Une association, issue de l'AMN , s'est constituée ayant pour but de mener à bien une importante manifestation artistique à Nyon. Il s'agit de la TRIENNALE DE LA PORCELAINE CONTEMPORAINE qui doit réunir à Nyon de grands artistes du monde entier.

Cette exposition, sous forme de concours, se tiendra au château. Elle fera revivre dans notre ville un art qui a fait sa renommée sur le plan international.

Pro Novioduno, séduite par cette initiative, a décidé d'apporter au comité d'organisation son soutien moral et financier, en accordant une avance de 5000 francs destinée à l'impression d'une plaquette.

AU PROGRAMME - CET AUTOMNE

27 septembre	Débat public sur les parkings Heure et lieu seront communiqués ultérieurement
29 septembre	Réception à Nyon de l'association "Renaissance du Vieux Besançon" Soyez disponible pour venir trinquer avec nos amis Bisontins !
27 octobre	Visite au château de Penthes (Genève) du Musée des Suisses à l'étranger sous la conduite experte de M. Jean-René Bory